

PAYSAGE, ENVIRONNEMENT, PARTICIPATION, SOCIÉTÉ

MASTER



Lieux de la formation

UFR Lettres langues et sciences humaines
Campus de Belle-Beille
11 Boulevard Lavoisier
49045 Angers Cedex 01

Agrocampus-Ouest Angers
2 rue André le Notre
49000 Angers

Chiffres clés

25 capacité d'accueil en M1
25 capacité d'accueil en M2

Contact Scolarité

Nicolas GANDUBERT
nicolas.gandubert@univ-angers.fr
Tél. : 02 41 22 63 22

Responsables de la formation

Master 1
Aude Nuscia TAÏBI
audenusia.taibi@univ-angers.fr
Master 2
Mustapha EL HANNANI et Sébastien CAILLAULT
mustapha.elhannani@univ-angers.fr
sebastien.caillault@agrocampus-ouest.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/lettres



Présentation

Ce parcours de Master est une formation pluridisciplinaire en paysage et environnement qui a vocation à former des professionnel.le.s de la médiation paysagère et de la gestion environnementale et/ou des chercheurs. Ce parcours met l'accent sur la nécessité de comprendre, par l'analyse des paysages, les dynamiques actuelles d'écologisation des territoires (politiques publiques, projets...) et leurs conséquences. Ainsi ce parcours abordera les dimensions sociales et relationnelles des projets en lien avec des problématiques environnementales variées (relations et mobilisation des acteurs sur des projets liés à la ressource en eau, conflits d'usages, de conception et de perception...). La formation allie trois sensibilités disciplinaires majeures : géographie, paysage et aménagement. Cette formation s'appuie sur une équipe pédagogique transdisciplinaire issue principalement du Département de Géographie de l'Université d'Angers et de l'équipe « paysage » d'Agrocampus-Ouest. Le diplôme s'inscrit parmi les formations relevant du Pôle de compétitivité du Végétal. La formation vise à fournir des compétences scientifiques et professionnelles permettant aux étudiants de maîtriser de façon intégrée le triptyque paysage-environnement-participation (conflits, médiation).

Objectifs

Le but est de former des professionnel.le.s capables d'appréhender en complémentarité les aspects sociaux, environnementaux, économiques, culturels et juridiques liés au paysage dans la gestion des territoires. Le croisement de compétences disciplinaires (Géographie x Paysage x Aménagement x Environnement) et techniques (diagnostics, outils d'analyses), ainsi que l'acquisition de la capacité à intégrer les questionnements issus de la demande sociétale ou des acteurs du développement local confère aux étudiant.e.s un profil original qui valorise les acquis de leur formation initiale et leur permet d'accéder à des fonctions de cadres. Ce Master s'adresse à des étudiant.e.s soucieux d'acquérir une formation à vocation professionnelle en matière de connaissance et de gestion des paysages et des processus environnementaux connexes, avec un approfondissement particulier concernant la problématique de la médiation et de la participation. L'équilibre entre formation théorique et apports professionnels est un objectif essentiel pour une bonne intégration dans les métiers visés.

Les différents pôles de compétences (géographique, paysager, environnemental et aménagiste), articulés tout au long de la formation autour du projet de paysage, doivent permettre aux diplômé.e.s :

- 1) de développer des capacités d'analyse et de synthèse à l'articulation des domaines du paysage et de l'environnement ;
- 2) d'être capable de mobiliser à la fois les concepts pertinents et les différentes méthodes et outils d'analyse pour répondre aux problématiques d'interface paysage/environnement/société (diagnostics territoriaux et environnementaux, systèmes d'information géographique, outils audio-visuels, régulation des dynamiques paysagères, controverses paysagères, outils de communication et de médiation...);
- 3) répondre au besoin de polyvalence du marché du travail.

Poursuite d'étude | Insertion professionnelle

Le but est de former des professionnel.le.s aux métiers suivants ou aux domaines suivants : Expertise, ingénieur.e, chargé.e d'études ou chargé.e de projet (bureaux d'études, collectivités locales et territoriales, organismes publics ou para-publics, SEM d'aménagement du territoire, agences d'urbanisme, associations et fédérations en lien avec le paysage et l'environnement), assistant à la maîtrise d'ouvrage ou maître d'œuvre, gestionnaire de l'environnement, consultant.e, conseiller.e, cadres de direction, médiation, communication et animation en environnement, création d'entreprise, recherche et enseignement supérieur.

Les débouchés les plus fréquents sont, entre autres : chargé.e de mission en collectivités territoriales, bureaux d'études, coordinateur.trice ou animateur.trice de projet, maître d'ouvrage ou maître d'œuvre (collectivités, sociétés d'économie mixte, association, CAUE...).

Public visé

Etudiant.e.s dans les domaines de la géographie, du paysage, de l'aménagement, des sciences de la vie et sciences humaines.

— Programme

Semestre 1 :

Initiation aux études de terrain
Aménagement et dynamique des territoires
Démarches audiovisuelles et paysages
Analyse de données 1
Géomatique 1
Diagnostic territorial
Structure et dynamique des paysages
Insertion professionnelle 1
Economie Sociale et Solidaire
Enjeux sociaux territorialisés
Ecologie appliquée

Semestre 2 :

Projet de territoire
Développement solidaire des territoires
Cadres de vie, Santé, Bien-être
Discussion sur les sciences environnementales
Changements globaux
Anglais
Stage

Semestre 3 :

Paysage, Participation, Médiation
Controverses environnementales et médiation
Aménagement durable 1
Paysage et patrimoine
Analyse de données 2
Géomatique 2
Atelier de terrain
Anglais
Formation à la recherche
Insertion professionnelle 2

Semestre 4 :

Projet collectif
Gestion de projet et management
Aménagement durable 2
Stage

— Stage

Stage en milieu professionnel. Finalité pro.
Stage/Formation à la recherche par la recherche

— À noter

Le master s'appuie sur deux unités de recherche CNRS :

- L'UMR 6554 CNRS LETG-Angers, Université d'Angers
- L'UMR 6590 CNRS ESO-Angers, AgroCampus Ouest

